



**AVENANT A LA CONVENTION
PRESTATION DE SERVICE DE PRISE EN CHARGE DES ANIMAUX**

ENTRE:

La ville de CABRIES, représentée par Madame Amapola VENTRON, domicile Hôtel de Ville, Place Ange Estève, 13480 CABRIES,

Et

SOS DOG SERVICE By Képi and pets, services animaliers, représentée par Mme Elodie VASSAL 12 Boulevard de la Verrerie
13008 MARSEILLE
SIRET: 918 239 724 00019 Code APE : 9609Z

Il est convenu ce qui suit :

1 - Objet de l'avenant:

Le présent avenant a pour objet de formaliser le transfert de compétences et de responsabilités lié au rachat de l'entreprise SOS DOG SERVICE par SOS DOG SERVICE By Képi and pets. Il vise à assurer la continuité de la prestation de service de prise en charge des animaux à la population de Cabriès.

2 - Montant de l'offre:

Le montant de l'offre reste conforme aux tarifs initialement convenus avec la société SOS DOG SERVICE, conformément aux dispositions de la Convention de prestation de service en vigueur.

3 - Durée:

La durée de validité de cet avenant correspond à la période restante des contrats en cours de validité repris de la société SOS DOG SERVICE. Il prendra fin à l'échéance prévue dans la Convention de prestation de service initiale.

4- Divers:

- Conformément au processus de rachat de l'entreprise SOS DOG SERVICE par SOS DOG SERVICE By Képi and pets, la Mairie de Cabriès a été notifiée du changement de propriété par le biais de nos émissions de factures. Nous vous prions de prendre acte de ce transfert de compétences et de responsabilités.
- Une procédure de passation est actuellement en cours avec M. PALERMO Vito, l'ancien propriétaire. À l'issue de cette passation, il est convenu qu'il devienne un partenaire de l'entreprise mais n'en aura plus le rôle de gérant.

Les autres clauses de la convention initialement conclue restent inchangées.

En deux exemplaires

Fait à Cabriès, le

Signature du pouvoir adjudicateur

**Amapola
VENTRON Maire
de Cabries**

Signature du prestataire

Accusé de réception en préfecture
013-211300199-20240724-DEC_2024_059-DE
Date de réception préfecture: 29/08/2024